

Infection contagieuse

Faut-il vacciner les garçons contre le papillomavirus ?



La vaccination contre les infections à papillomavirus humains est désormais recommandée pour les garçons, selon la Haute Autorité de santé.

Texte : MARIANNE PEYRI

Les papillomavirus humains (HPV) sont des virus – on en compte plus d'une centaine –, très fréquents, auxquels quasiment tout un chacun est confronté dès le début de sa vie sexuelle. La plupart d'entre nous éliminent ces virus spontanément. Mais, pour certains, le système immunitaire ne parvient pas à les contrer. Les conséquences les plus courantes peuvent être l'apparition de lésions bénignes telles que les verrues génitales, des condylomes. Les HPV, cependant, peuvent aussi engendrer des pathologies plus graves, comme les cancers du col de l'utérus, de la vulve et du vagin, du pénis, de l'anus et les cancers ORL.

On compte ainsi 6000 cas nouveaux de cancers associés à une infection à HPV par an en France. Les femmes sont les premières touchées mais près de 25 % des cancers provoqués par les HPV surviennent chez les hommes, indique la Haute autorité de santé (HAS). Mandatée par le ministère de la Santé, la HAS a en effet mené courant 2019 une évaluation et une consultation publique auprès d'experts et recom-

mande d'élargir la vaccination aux garçons de 11 à 14 ans révolus.

Une efficacité prouvée sur les lésions précancéreuses

Aujourd'hui, le vaccin étant non obligatoire, le taux de vaccination chez les jeunes filles est encore inférieur à 30 %, bien moins que la moyenne européenne, de nombreux pays ayant généralisé depuis quelques années cette vaccination aux deux sexes. En France, prévaut une méfiance. En avril 2019, quinze médecins et pharmaciens avaient ainsi fait part de leurs incertitudes sur le rapport bénéfices et coût-efficacité de ce vaccin, dénonçant notamment des risques de conflits d'intérêt avec l'industrie pharmaceutique. Si les études actuelles, trop récentes pour être probantes, n'ont pas encore prouvé l'efficacité clinique du vaccin sur les cancers, l'efficacité est totalement avérée sur les lésions précancéreuses. Il ne faut pas négliger le fait que le vaccin prévient également les verrues génitales. Près de 100 000 individus seraient concernés en France chaque

EN PRATIQUE

La vaccination est recommandée entre 11 et 14 ans. Elle nécessite deux injections à six mois d'intervalle, qui peuvent être concomitantes avec des rappels diphtériques, tétaniques et coquelucheux. Un rattrapage peut se faire entre 14 et 19 ans selon un schéma de trois doses. Depuis 2018, le vaccin Gardasil 9[®] remplace le Gardasil[®] et le Cervarix[®], disponibles, eux, depuis le milieu des années 2000. Le Gardasil 9[®], remboursé par la Sécurité sociale, a l'avantage d'offrir une plus large protection contre 9 types d'HPV dont le HPV 16 et le HPV 18, les plus fréquemment responsables des lésions précancéreuses et des cancers. Le Cervarix n'est pas recommandé chez l'homme, compte tenu de sa faible couverture contre les HPV à l'origine des condylomes. Ces vaccins restent une prévention et n'ont pas d'effet thérapeutique sur les infections HPV en cours. Même vaccinées, les femmes doivent continuer à faire un dépistage de lésions précancéreuses par frottis cervico-utérin ; ce vaccin ne protégeant pas contre tous les types d'HPV.

année. Pour la HAS, augmenter le taux de couverture vaccinale permettrait aux garçons d'être mieux protégés et de participer, par incidence, à la protection des femmes, notamment contre les cancers du col de l'utérus, dont on dénombre 1000 cas de décès par an en France.

— Avec l'aide de **Xavier Carcopino**, vice-président de la Société française de colposcopie et de pathologie cervico-vaginale (SFCPCV), gynécologue obstétricien.

Liens utiles

Sites web

- has-sante.fr
- vaccination-info-service.fr
- santepubliquefrance.fr

En pratique